

Commune de
ST-LEGER-LES-MELEZES

(Hautes-Alpes)

REUNION
du
CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 24 NOVEMBRE 2022

à

20 heures

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

BUDGETS

- Validation de l'Analyse Financière et Fiscale Prospective Période 2022 à 2026
- Décision modificative
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement(dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- Travaux en régie

DETR

- Demande de financement 2022

VVF

- Réalisation d'un Contrat de Prêt pour le financement des travaux VVF
- Avenants aux Marchés de travaux de restructuration de 24 logements dans le village VVF
- Avenants au Marché de fournitures de mobilier relatif à la rénovation de 24 logements au village de vacances VVF à Saint Léger les Mélézes : Choix des fournisseurs
- Avenant au bail civil de 2020

CRECHE POLICHINELLE

- Dérogation à la règle du repos dominical saison 2022-2023

SECOURS SUR PISTES

- Tarifs 2022-2023
- Conventions

AEP

- Services publics de l'eau et de l'assainissement : tarifs et redevances

RACCORDEMENT ELECTRIQUE / OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- Autorisation de raccordement au branchement électrique communal situé Parking Route d'Ancelle par la société NIC ALL EVENTS
- Convention d'occupation du site de la Recula pour l'activité Quad et Jeux gonflables

DROITS DE PLACE

- Marché hebdomadaire

QUESTIONS DIVERSES

A St-Léger-les-Mélézes,
Le 17 novembre 2022

Le Maire,
Gérald MARTINEZ

